



Le 9 août 2010

Par télécopieur : 418 643-9297

Madame Johanne Mealing
Registraire
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
880, chemin Sainte-Foy
Local 4.00
Québec (Québec) G1S 4X4

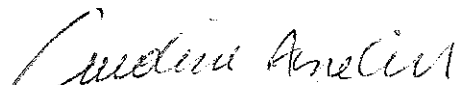
Chère madame,

À votre question concernant la requête numéro 1007910, la présente a pour but de vous informer que la Ville de Carleton-sur-Mer est alimentée en eau potable par deux puits dont un puits qui semble à proximité de l'endroit indiqué dans votre demande en aval de la rivière Stewart sur les lots 8A, parties 2 et 3 et 8E, partie 2, du canton Carleton, rang 1. L'autre puits se situe sur les lots 53D, partie 1 et 53E, partie 1, du canton Carleton, rang 1.

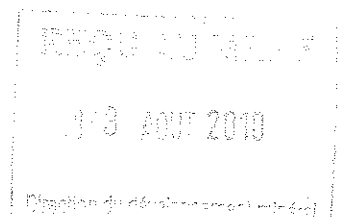
Le secteur Carleton est desservi, en majeure partie, par l'aqueduc et l'égout, alors que le secteur Saint-Omer est desservi, en majeure partie, par l'aqueduc. Certains résidents sont, cependant, dépendant de puits pour leur alimentation en eau potable. Le secteur indiqué sur la carte jointe à votre lettre est traversé par un circuit de motoneige et de VTT.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à me contacter au 418 364-7073 poste 226.

En espérant le tout conforme, je vous prie de recevoir, Chère madame, mes sentiments distingués.


Me Caroline Asselin
Directrice générale et greffière

CA/ml



Ville de Carleton-sur-Mer